

Recettes.

1868	\$3,500 96	
1869	1,359 46	
1870	1,788 01	
1871	3,996 66	
1872	4,078 73	
1873	1,417 97	
	<hr/>	16,141 79
		<hr/>
		140,098 90

Assez de ces détails. Pour les résumer il suffit de dire que pour la première période décennale de la confédération les revenus n'ont pas doublé et n'ont augmenté que dans la proportion de 75 p. 100 tandis que les dépenses ont plus que doublé ; on constate qu'elles ont augmenté de 109 p. 100 si l'on touche les deux bouts de l'échelle.

Il est étonnant que les divers cabinets qui ont successivement tenu les rênes du pouvoir jusqu'au 2 Mars 1878 aient tous suivi aveuglément la voie de l'extravagance. Quand tous vont vers l'aveuglement nul ne semble y aller, a dit Pascal. On serait tenté de croire que nos nautonniers politiques étaient plongés dans une profonde léthargie, et qu'ils laissaient la barque de l'état voguer entre des récifs.

Où cet état de choses devait-il nous conduire ?

A l'accumulation d'une dette provinciale !

A des déboursements considérables pour l'intérêt de cette dette !

A des déficits annuels !

LA DETTE PROVINCIALE.

A l'époque où le Haut et le Bas-Canada furent unis par le lien fédéral ces deux provinces avaient à déterminer la part afférente à chacune d'elles dans la dette contractée sous l'union de 1840. En 1873, le parlement fédéral mit cette dette à la charge du gouvernement d'Ottawa et libéra les provinces d'Ontario et de Québec de toute obligation découlant de l'union législative.

Pendant les premières années de la confédération nous avons accumulé des excédants. Le 1er juillet 1874, la Province de Québec ne devait absolument rien, et elle avait en caisse une somme de \$948,001.43.